

Compte rendu de séance

Séance du 16 novembre 2017

L'an 2017, le 16 Novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10 novembre 2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10 novembre 2017.

Présents : Mme GOIN Bernadette, Maire, Mmes : MEYER Katy, THIBERT Claudine, VANDEWALLE Annick, MM : BOURCHEIX Philippe, CHALOPIN Jean-Pierre, LOYE Christian, NEVEU Guerric, SUMAN Sacha

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : JOYEUX Pascale à Mme MEYER Katy, MAHRACH Virginie à Mme GOIN Bernadette

Absent(s) : M. CLAVIER Bernard, LAMBERT Daniel, Mmes FROMENTEAU Sophie, GROUSSIN Magali,

A été nommé(e) secrétaire : M CHALOPIN Jean-Pierre

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9
- Votants : 11

Date de la convocation : 16/11/2017

Date d'affichage : 10/11/2017

A été nommé(e) secrétaire : M CHALOPIN Jean-Pierre

Approbation du procès verbal de la séance du 18/10/2017

01_11_2017 – Choix des entreprises pour les travaux de rénovation énergétiques de la salle des associations

La Commune de Berry-Bouy pour son projet d'isolation thermique par l'extérieur de la salle des associations a contacté deux entreprises. En effet, cette opération vise à renforcer l'efficacité énergétique desdits bâtiments.

Une seule entreprise a répondu :

- **EIRL Jonathan Trompat JMenuiserie** : 22 535.31 € HT

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise EIRL Jonathan Trompat JMenuiserie, pour un montant de 22 535.31€ HT, pour effectuer les travaux d'isolation thermique par l'extérieur.

- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

02_11_2017 – Choix des entreprises pour les travaux de menuiserie de la salle des associations

La Commune de Berry-Bouy pour son projet d'isolation thermique de la salle des associations a contacté deux entreprises de menuiserie. En effet, cette opération vise à renforcer l'efficacité énergétique desdits bâtiments.

- **Esprit Fermetures** : 9 104.54 € HT
- **Lorenove** : 14 308.45 € HT

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Esprit Fermeture, pour un montant de 9 104.54 € HT, pour effectuer les travaux de menuiserie.

- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

03_11_2017 – Choix des entreprises pour les travaux de mise en place d'une VMC dans la salle des associations

La Commune de Berry-Bouy dans la continuité de son projet d'isolation thermique de la salle des associations envisage l'installation d'une VMC double flux. En effet, cette opération vise à renforcer l'efficacité énergétique desdits bâtiments.

Une seule entreprise a répondu :

- **PLOMB ELEC** : 6 047.89 € HT

Après en avoir délibéré par 11 voix pour, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Plomb Elec, pour un montant de 6 047.89 € HT, pour effectuer les travaux de VMC.

- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

04_11_2017 – Choix des entreprises pour les travaux de remplacement des luminaires et la mise en place de robinets thermostatiques de la salle des associations

La Commune de Berry-Bouy dans la continuité de son projet d'isolation thermique de la salle des associations envisage le remplacement des luminaires et la mise en place de robinets thermostatiques. En effet cette opération vise à renforcer l'efficacité énergétique desdits bâtiments.

Une seule entreprise a répondu :

- **PLOMB ELEC** : 1 366.50 € HT

Après en avoir délibéré par 11 voix pour, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Plomb Elec, pour le montant de 1 366.50 € HT, pour effectuer les travaux de remplacement des luminaires et la mise en place de robinets thermostatiques.

- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

05_11_2017 – Choix du prestataire pour l'audit énergétique école/moulin

La commune de Berry-Bouy a souhaité s'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Dans ce cadre une étude énergétique de l'école et du moulin est nécessaire. En effet cette opération vise à renforcer l'efficacité énergétique desdits bâtiments.

Deux prestataires de services ont répondu :

		Ecole	Moulin
• S.E.I.Th	: 4 050 € TH soit	1 800 € HT	2 250 € HT
• I.C.B. DAGALLIER FOUCHET	: 6 000 € TH soit	3 200 € HT	2 800 € HT

Après en avoir délibéré par 11 voix pour, le Conseil Municipal décide de retenir la société S.E.I.Th, pour un montant total de 4 050 € HT pour effectuer l'audit énergétique de l'école pour 1 800 € HT et du moulin pour 2 250 € HT;

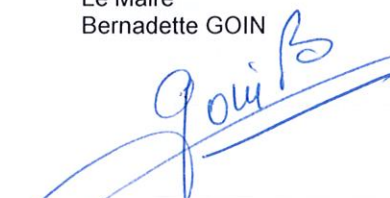
- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Questions diverses :

Séance levée à 20h30



En mairie, le 24/11/2017
Le Maire
Bernadette GOIN


Bernadette GOIN
MAIRE